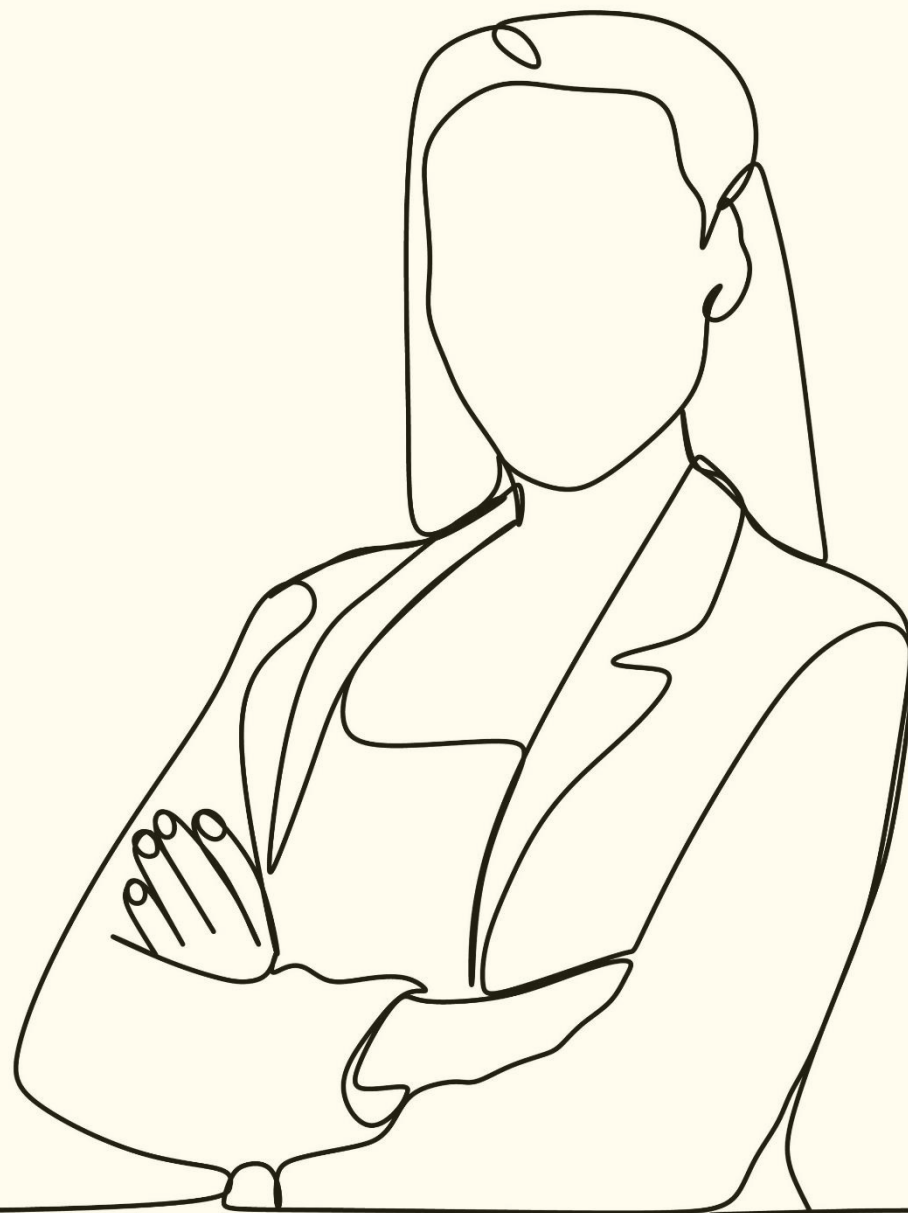




Le moral des dirigeants d'entreprise

Sondage Ifop pour le MEDEF

Vague 5 | Janvier 2023

N° 119670

Contacts Ifop :

Frédérique Dabi / Flora Baumlín / Chloé Tegny
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

SOMMAIRE

1. La méthodologie

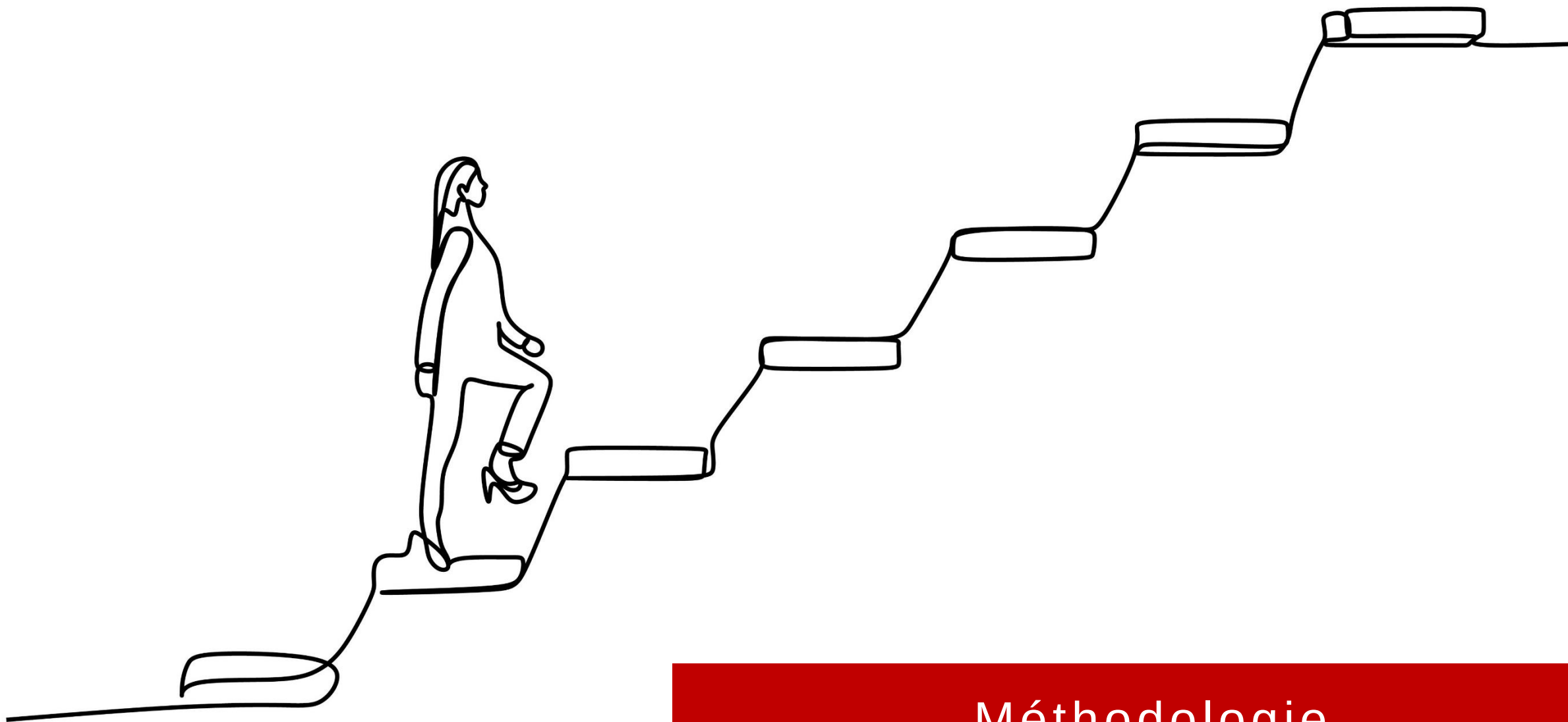
2. Les principaux enseignements

3. Les résultats de l'étude

A – Climat général

B – Situation de l'entreprise et perspectives





Méthodologie

Méthodologie

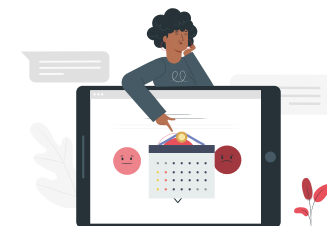
Etude Ifop pour le MEDEF – 4^e Vague



L'enquête a été menée auprès de **600** chefs d'entreprises, échantillon représentatif des entreprises françaises de 10 salariés et plus.



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas sur les critères de secteur d'activité, de taille de l'entreprise et de région (IDF / Province).



Les interviews ont été réalisées par téléphone du 19 décembre 2022 au 06 janvier 2023.

Rappel de la méthodologie des précédentes vagues

Août 2020 : Etude Ifop pour le Medef menée auprès de 601 chefs d'entreprises, échantillon représentatif des entreprises françaises de 10 salariés et plus. Les interviews ont été réalisées par téléphone du 27 juillet au 19 août 2020, selon la méthode des quotas.

Décembre 2020 : Etude Ifop pour le Medef menée auprès de 601 chefs d'entreprises, échantillon représentatif des entreprises françaises de 10 salariés et plus. Les interviews ont été réalisées par téléphone du 25 novembre au 8 décembre 2020, selon la méthode des quotas.

Juin 2021 : Etude Ifop pour le Medef menée auprès de 600 chefs d'entreprises, échantillon représentatif des entreprises françaises de 10 salariés et plus. Les interviews ont été réalisées par téléphone du 3 au 21 juin 2021, selon la méthode des quotas.

Août 2022 : Etude Ifop pour le Medef menée auprès de 600 chefs d'entreprises, échantillon représentatif des entreprises françaises de 10 salariés et plus. Les interviews ont été réalisées par téléphone du 19 juillet au 17 août 2022, selon la méthode des quotas.



Les principaux enseignements

1

La crise énergétique et la crainte de mouvements sociaux contribuent à une préoccupation plus forte des chefs d'entreprises, qui n'entame pourtant pas leur confiance en leur capacité à surmonter la crise. (1/3)

Si le niveau d'optimisme sur la situation des entreprises connaît un léger regain, les chefs d'entreprise se montrent majoritairement pessimistes vis-à-vis de la situation économique française et anticipent de fortes répercussions sur tous les plans.

82% des chefs d'entreprise se déclarent optimistes vis-à-vis de la situation économique de leur entreprise, dont 14% très optimistes. Ces scores enregistrent une progression de respectivement +4 points et +3 points par rapport à la dernière mesure d'août 2022, pour retrouver un niveau assez proche de ce qui avait été observé en juin 2021 (85%).

Ceci ne vient pas pour autant masquer le fait que seuls 43% des dirigeants se montrent optimistes vis-à-vis de la situation économique française (dont seulement 3% de « très optimistes »), soit un écart de -9 points par rapport à août 2022. Le score se rapproche ainsi de l'un des plus faibles niveaux observés en août 2020 (44%, puis 37% en décembre 2020), en pleine période de crise sanitaire.

Plus précisément, le commerce constitue le secteur d'activité qui apparaît le plus impacté par cet état d'esprit, avec 76% de dirigeants optimistes s'agissant de la situation économique propre à leur entreprise contre 89% dans le secteur du BTP, et seulement 33% vis-à-vis de la situation économique française (soit un écart de -10 points par rapport à la moyenne). **On notera ainsi la forte volatilité et la vulnérabilité conjoncturelle de ce secteur,** les dirigeants du commerce apparaissant cette fois-ci comme les plus pessimistes alors même qu'ils étaient les plus optimistes lors de la dernière mesure d'août 2022.

La succession de crises (covid-19, tensions économiques et sociales, conflit international, retour de l'inflation, augmentation des prix de l'énergie) a pour conséquence une anticipation de plus en plus forte de la part des chefs d'entreprises vis-à-vis des répercussions possibles sur leur activité.

Ils sont ainsi plus de 9 sur 10 (92%, stable par rapport à août 2022) à anticiper des fortes répercussions de la conjoncture sur l'économie française (dont 31% « très fortes ») et européenne (89%, dont 28% « très fortes », -2 points par rapport à août 2022). Plus encore :

- 77% entrevoient de fortes répercussions de la conjoncture sur leurs clients (+7 points par rapport à la dernière mesure) dont 22% « très fortes » - un score qui n'avait jamais été atteint même lors de la crise sanitaire (63% en août 2020).
- 74% y voient également un risque pour leur entreprise (+10 points par rapport à août 2022), dont 19% qui anticipent des répercussions très fortes. On constate ici une augmentation de +20 points par rapport à la période d'août 2020 correspondant pourtant à la crise sanitaire.

77% considèrent enfin les risques sur la région d'implantation de leur entreprise (+2 points).

Ainsi, ce ne sont pas moins des ¾ des chefs d'entreprises qui anticipent les répercussions de la conjoncture à tous les niveaux.

1

La crise énergétique et la crainte de mouvements sociaux contribuent à une préoccupation plus forte des chefs d'entreprises, qui n'entame pourtant pas leur confiance en leur capacité à surmonter la crise. (2/3)

La confiance dans la capacité de différents acteurs à surmonter la crise demeure toutefois stable lors de cette vague, après une chute importante constatée en août 2022.

Plus de 7 dirigeants sur 10 déclarent avoir confiance dans l'ensemble des acteurs présentés pour surmonter la crise. Ces scores apparaissent ainsi encourageants malgré le contexte actuel, et connaissent même une légère hausse par rapport à la précédente vague (+2 points à +4 points), après de fortes baisses constatées entre août 2021 et août 2022 (-6 à -9 points sur l'ensemble des scores).

Dans le détail, 88% déclarent donc avoir confiance dans leur propre entreprise (dont 14% « tout à fait confiants ») pour surmonter la crise, 79% ont confiance dans la région dans laquelle leur entreprise est implantée (dont 9% « tout à fait confiants ») et envers leurs clients (dont 10% « tout à fait confiants »). 78% ont ensuite confiance dans l'économie européenne (+4 points par rapport à la précédente vague, dont 8% qui sont « tout à fait confiants »), tandis que l'économie française recueille la confiance de 71% des chefs d'entreprises, dont 6% seulement qui se disent « tout à fait confiants ».

On constate ainsi que, à mesure que les crises se succèdent, la confiance dans les différents éléments présentés ne s'érode pas, ou regagne son niveau d'antan assez rapidement.

L'augmentation des prix de l'énergie constitue dès lors la première crainte pour les chefs d'entreprises dans les mois qui viennent, surpassant leurs craintes vis-à-vis des difficultés de recrutement.

Parmi les craintes évoquées par les chefs d'entreprises pour les mois qui viennent, l'augmentation des prix de l'énergie arrive en tête, citée par 57% des dirigeants (une augmentation depuis +10 points par rapport à août 2022), dont 31% qui la citent en premier. Les difficultés à recruter passent ainsi au second plan, avec 41% de citations (-10 points par rapport à août 2022), dont 24% en premier. Les difficultés d'approvisionnement semblent également être une moindre source d'inquiétude avec 26% de citations (-11 points) dont 11% qui les citent en premier. Plus de 2 chefs d'entreprises sur 10 citent ensuite la crainte de difficultés rencontrées par leurs fournisseurs et clients (23%) ou encore celle d'un ralentissement d'activité en raison de la conjoncture nationale et internationale (-8 points par rapport à août 2022). A peine plus d'1 dirigeant sur 10 citent enfin la crainte d'un comportement de prudence de la part des entreprises qui conduirait à geler les budgets (14%) tandis que 13% évoquent les potentielles difficultés de trésorerie.

1 La crise énergétique et la crainte de mouvements sociaux contribuent à une préoccupation plus forte des chefs d'entreprises, qui n'entame pourtant pas leur confiance en leur capacité à surmonter la crise. (3/3)

De surcroît, la bonne santé sociale des entreprises se heurte à la crainte de mouvements sociaux à l'échelle nationale.

Si 96% des chefs d'entreprises considèrent la qualité du dialogue social au sein de leur entreprise comme bonne (+2 points par rapport à août 2022), dont 39% qui la trouve « très bonne », ils sont tout de même 69% à redouter des mouvements sociaux dans les semaines à venir au niveau national, dont 28% qui les redoutent fortement. Cette inquiétude contraste ainsi avec la « bonne santé sociale » des entreprises françaises, avec seulement 6% des dirigeants redoutant des mouvements sociaux à l'échelle de leur entreprise, dont 2% qui les redoutent fortement.

Le secteur du Commerce est un peu plus concerné, avec 10% des dirigeants redoutent un mouvement social au sein-même de leur entreprise (soit +4 points par rapport à la moyenne), corroboré par le fait que ce secteur souffre davantage en cette période et que les chefs d'entreprises du commerce se montrent moins optimistes sur la situation générale et sur leur activité. Les chefs d'entreprise de ce secteur sont également ceux évaluant le moins positivement la qualité du dialogue social au sein de leur entreprise (93%, -3 points par rapport à la moyenne).

2 Si la situation financière des entreprises est évaluée un peu moins positivement par rapport à l'an passé par leurs dirigeants, ces derniers se montrent rassurants malgré la conjoncture sur le maintien de leur activité.

Interrogés sur la situation financière de leur entreprise par rapport à l'année dernière, seuls 21% des dirigeants considèrent que la situation s'est améliorée, contre 25% en août 2022 (soit un écart de -4 points). 57% considèrent également qu'elle est restée stable (+1 point), tandis que 22% trouvent qu'elle s'est détériorée (+3 points). Dans le détail, les secteurs des services et du commerce sont les plus concernés par cette détérioration (respectivement 25% et 22%, contre 18% dans l'agriculture et l'industrie et 16% dans le BTP).

Néanmoins, plus de 8 chefs d'entreprise sur 10 considèrent actuellement que la situation financière de leur entreprise est saine (83%), dont 18% qui « très saine ». Si ce score général enregistre une légère baisse par rapport à août 2022 (-2 points), il reste satisfaisant et assez homogène dans tous les secteurs d'activité : 82% pour le commerce et les services, 84% pour l'agriculture et l'industrie, 85% pour le BTP.

La diminution du nombre de souscription à un prêt garanti par l'Etat (PGE) constitue également un marqueur positif. Ainsi sont-ils 28% à déclarer avoir souscrit un PGE, contre 39% en août 2022 (soit un écart de -11 points) et 46% en juin 2021.

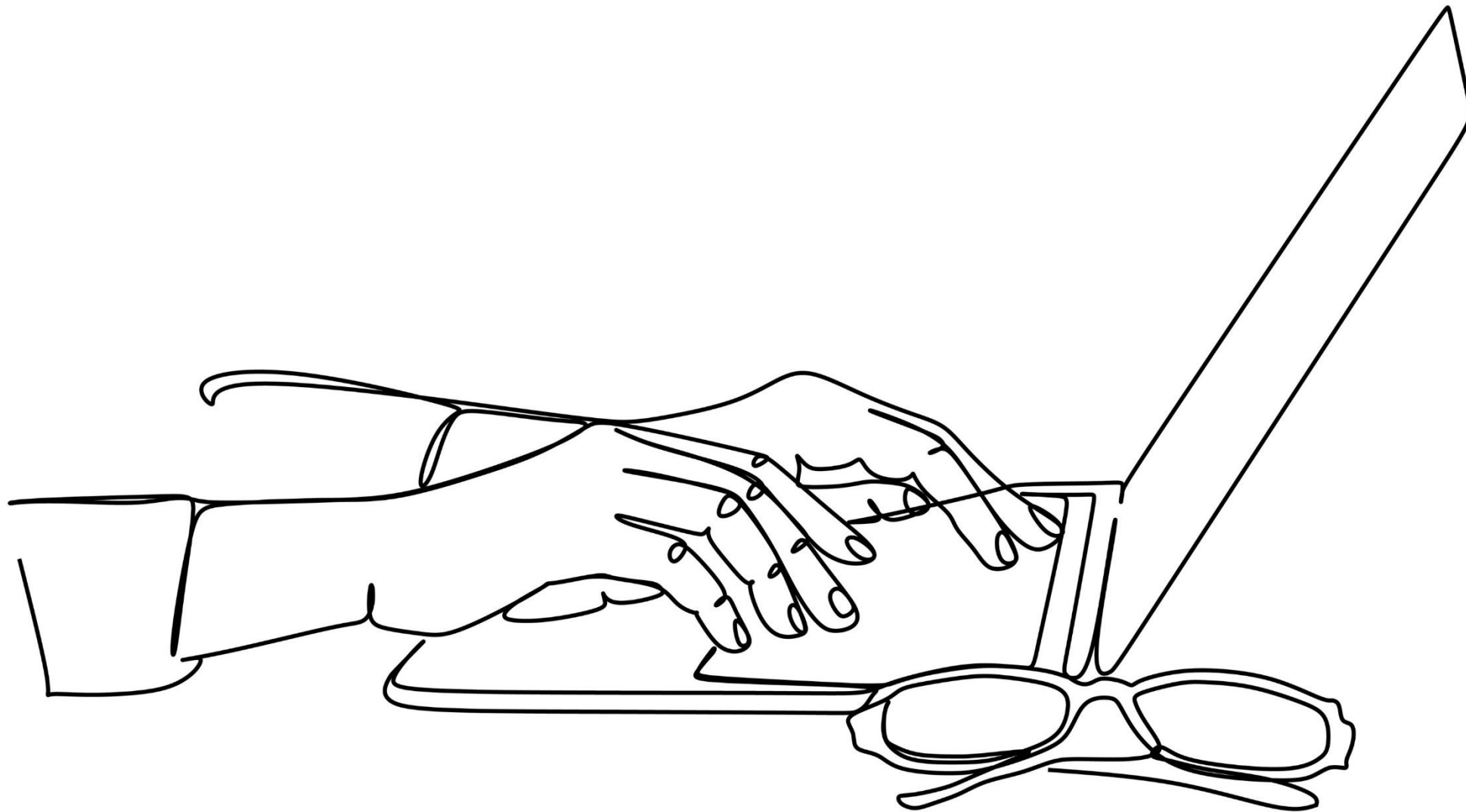
Parmi eux, 83% assurent pouvoir rembourser ce prêt à échéance (+2 points par rapport à août 2022), dont 59% qui se déclarent « certains ». 10% ont également déjà fini de rembourser ce prêt. Au total, seuls 7% conçoivent des difficultés à rembourser à échéance.

Enfin, invités à se positionner sur les éléments leur donnant des raisons d'espérer quant à la situation économique, 46% citent le fait que le carnet de commande de l'entreprise soit rempli, dont 30% qui le citent en premier. Ce score demeure inchangé par rapport à août 2022, signe que l'activité se maintient. 39% espèrent ensuite une amélioration progressive de la conjoncture nationale et internationale (dont 20% qui la citent en premier), notamment en lien avec des mesures de soutien pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, citées par 39% des dirigeants également, dont 17% en premier. 32% mentionnent également l'absence de difficultés de trésorerie (-4 points par rapport à août 2022), tandis que 29% reconnaissent aura un moindre impact sur leur secteur d'activité (-3 points). Seuls 4% des dirigeants ne voient enfin aucune raison d'espérer.

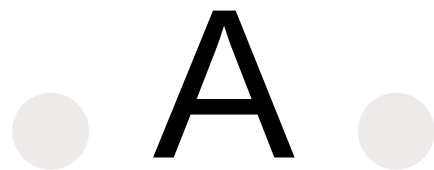
3 Les chefs d'entreprises émettent ainsi des réserves vis-à-vis des évolutions prévues au sein de leur entreprise et privilégient davantage le *statu quo*.

Qu'il s'agisse de la rémunération des collaborateurs, des effectifs, des projets de développement, de recherche, de communication ou encore des investissements, la majorité des chefs d'entreprises prévoient de ne rien changer : les scores prônant le *statu quo* s'échelonnent ainsi de 53% pour la rémunération des collaborateurs à 72% pour les projets de communication.

En effet, si 43% des dirigeants prévoient tout de même d'augmenter la rémunération de leurs collaborateurs (score identique à celui observé en août 2022), seuls 34% envisagent d'augmenter leurs effectifs dans les mois qui viennent, contre 43% en août 2022, soit un écart de -11 points. **La problématique du recrutement semble ainsi passer au second plan**, devant le développement de projet de développement (33%, -6 points), les investissements (25%, -2 points), les projets de recherche (24%, +1 point) et les projets de communication qui arrivent en dernière position avec seulement 20% des dirigeants ayant prévu d'augmenter les dépenses dans ce domaine (-6 points). **A noter également que, si les chefs d'entreprises prévoyant de réduire leurs dépenses dans les différents domaines de l'entreprise sont très minoritaires, ils sont tout de même près d'1 sur 10 (9%) à souhaiter réduire leurs investissements, signe d'un début d'année placée sous le signe de la prudence.**



Les résultats de l'étude

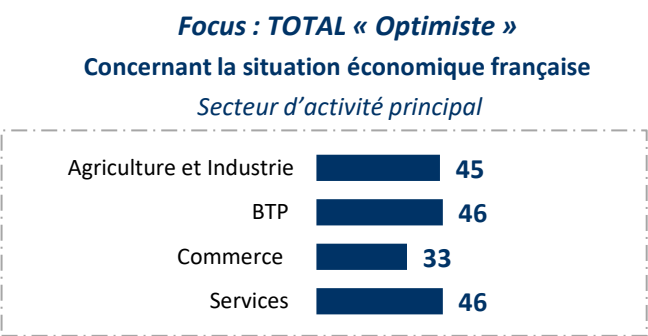
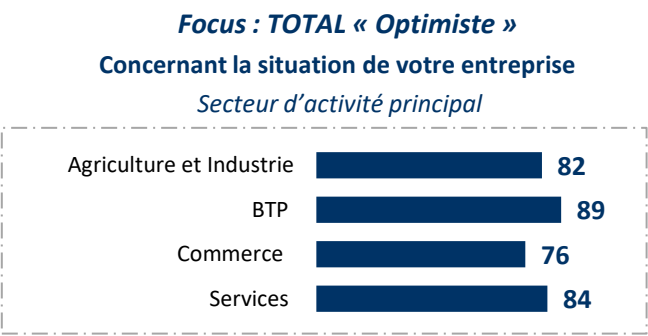
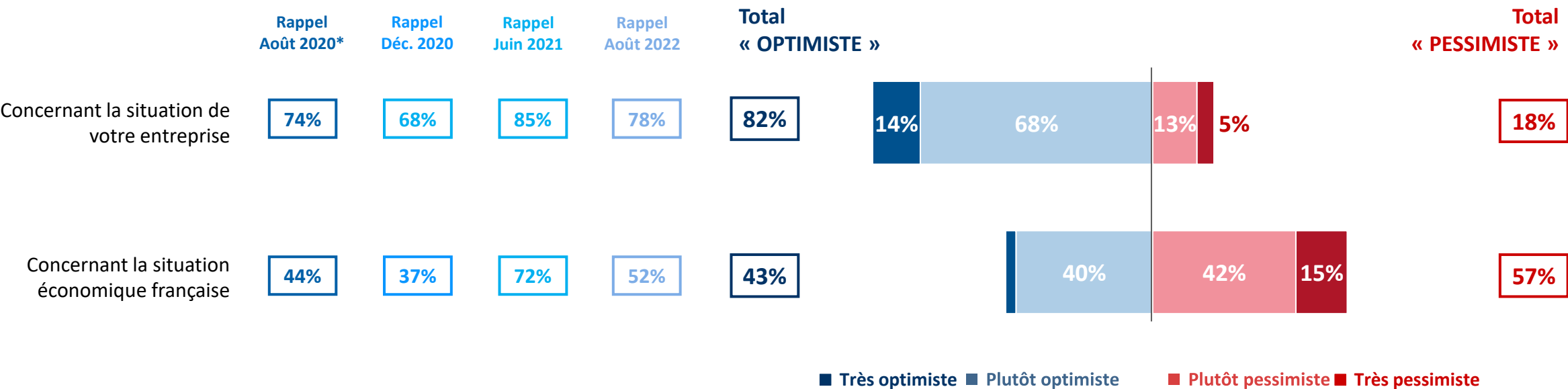


Climat général



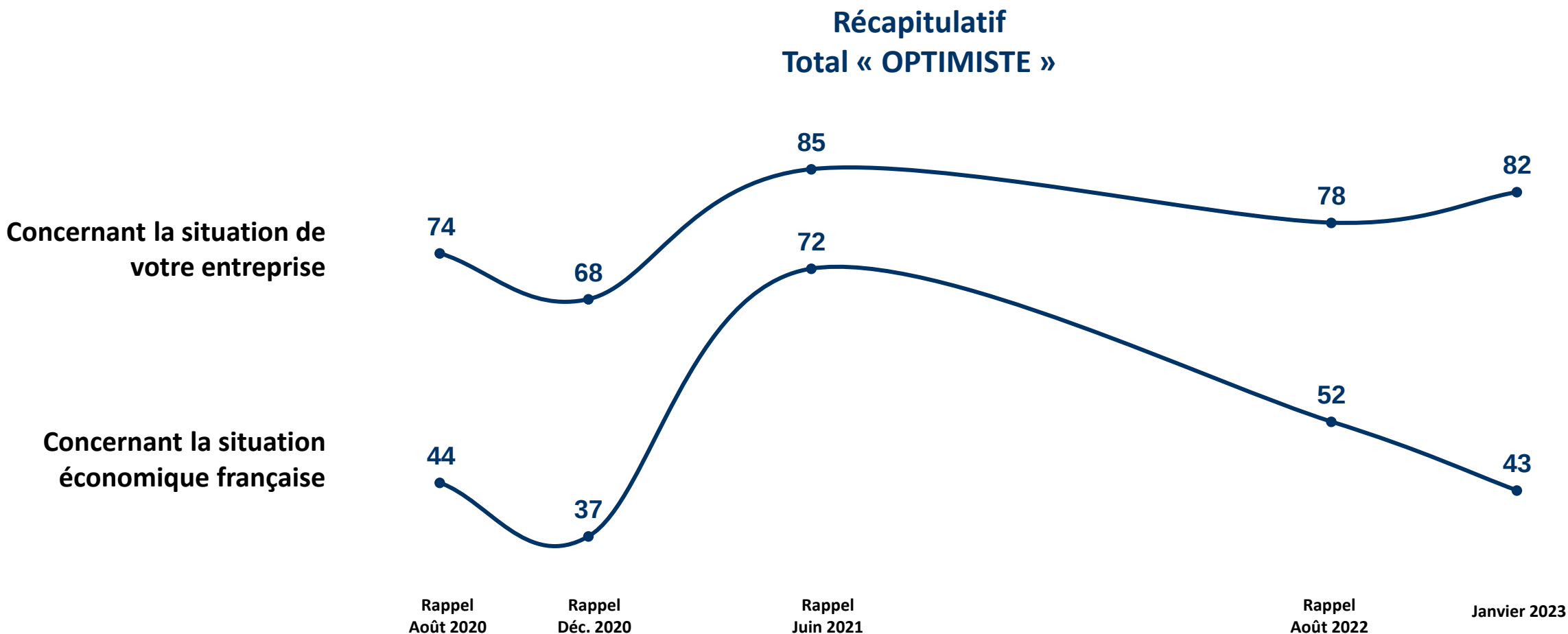
Le niveau d'optimisme sur la situation de l'économie française et de son entreprise

QUESTION : Diriez-vous que vous êtes... ?



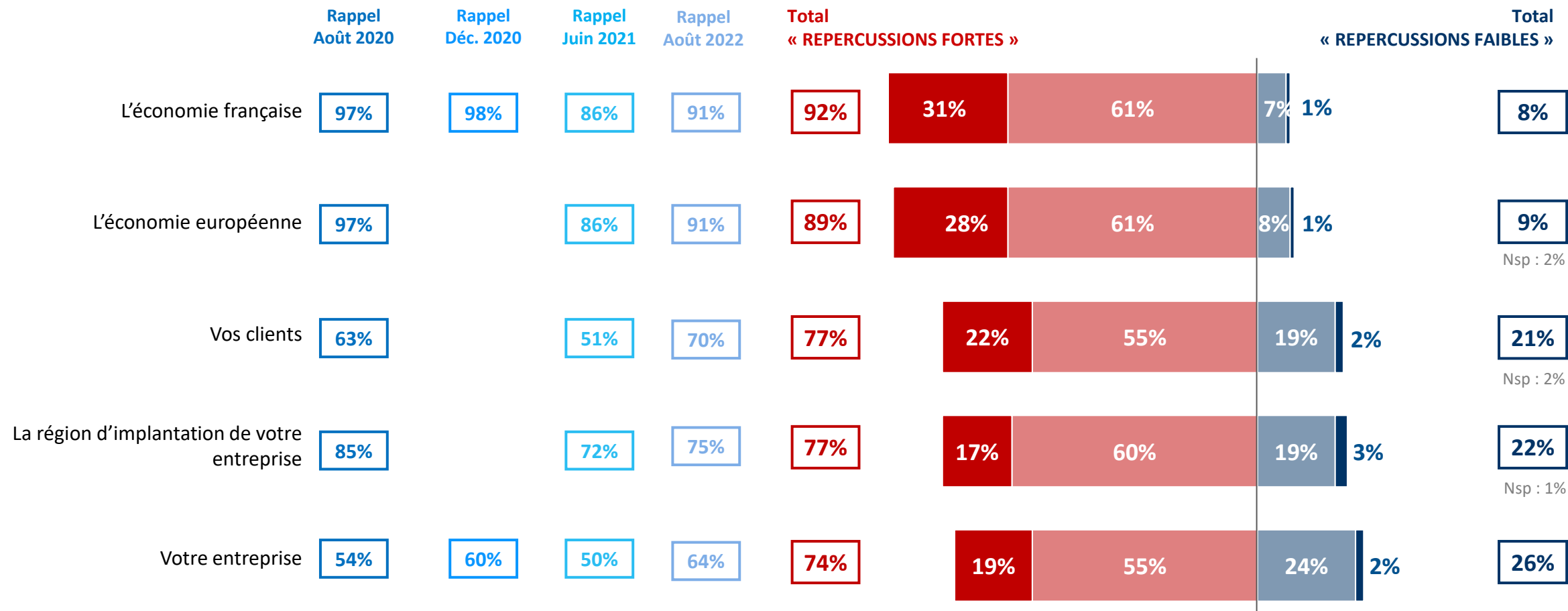
Le niveau d'optimisme sur la situation de l'économie française et de son entreprise

QUESTION : Diriez-vous que vous êtes... ?



L'anticipation des répercussions des différentes crises (internationale, économique) à différentes échelles

QUESTION : Pensez-vous que la situation actuelle (guerre en Ukraine, retour de l'inflation, augmentation des prix de l'énergie) aura des répercussions fortes ou faibles sur ? *

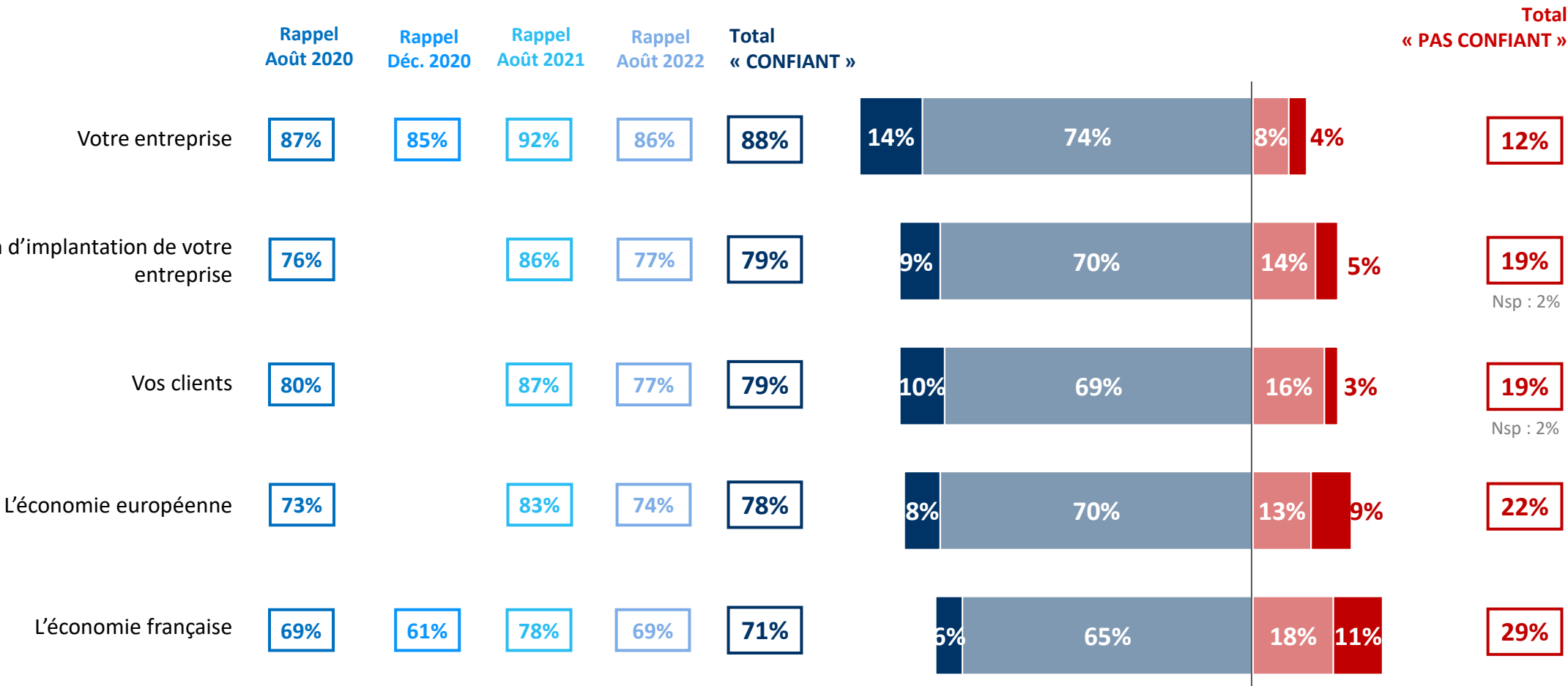


■ Des répercussions très fortes ■ Des répercussions plutôt fortes ■ Des répercussions plutôt faibles ■ Des répercussions très faibles

* Lors des précédentes vagues, l'intitulé de la question était : « Pensez-vous que la situation actuelle (guerre en Ukraine, retour de l'inflation) aura des répercussions fortes ou faibles sur ... ? »

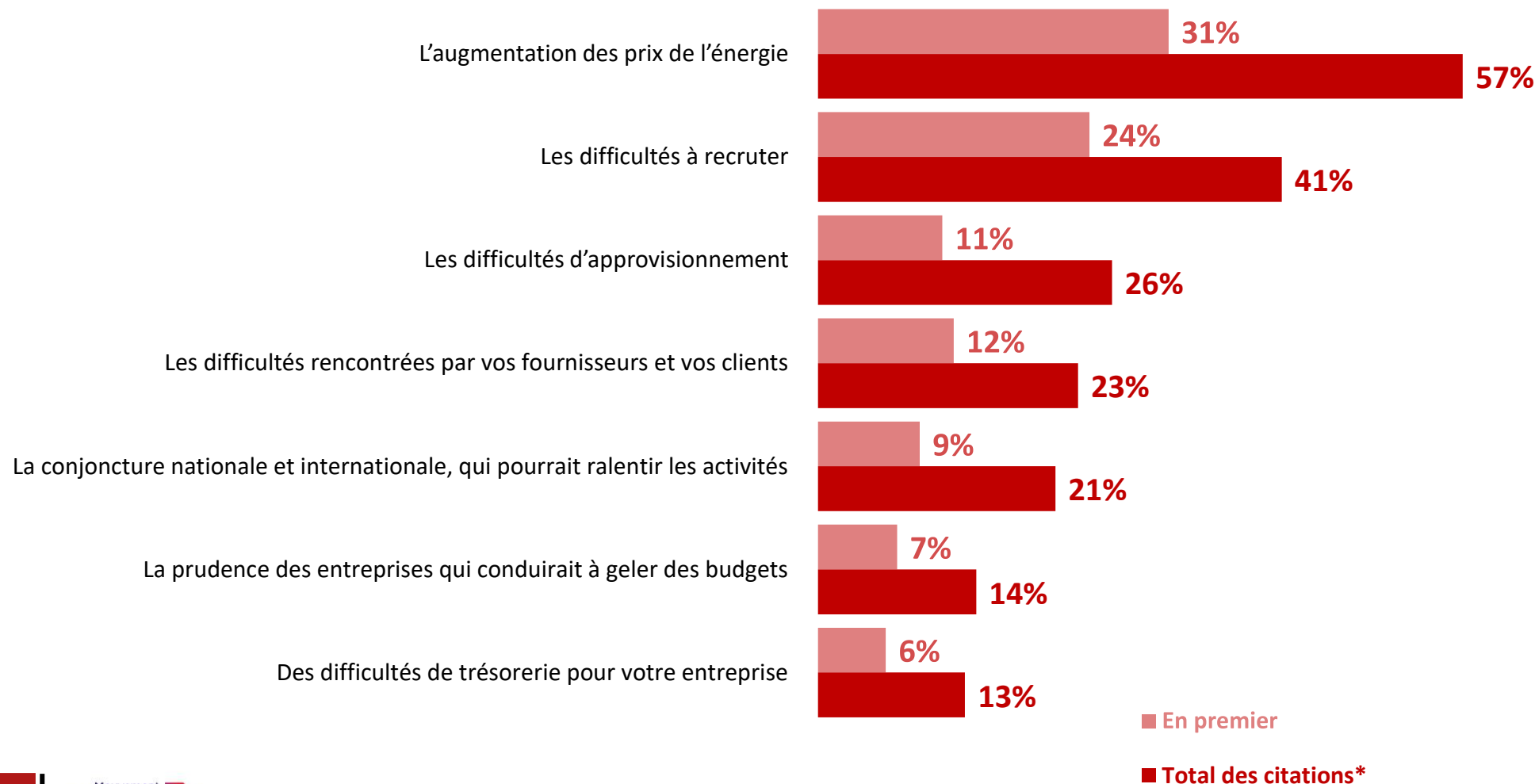
La confiance dans la capacité de différents acteurs à surmonter la crise

QUESTION : Et êtes-vous confiant ou pas confiant quant à la capacité de surmonter la crise de ... ?



Les principales craintes pour les mois qui viennent

QUESTION : Que craignez-vous le plus dans les mois qui viennent ?



Rappel Août
2022
Total des
citations

47%

51%

37%

NP

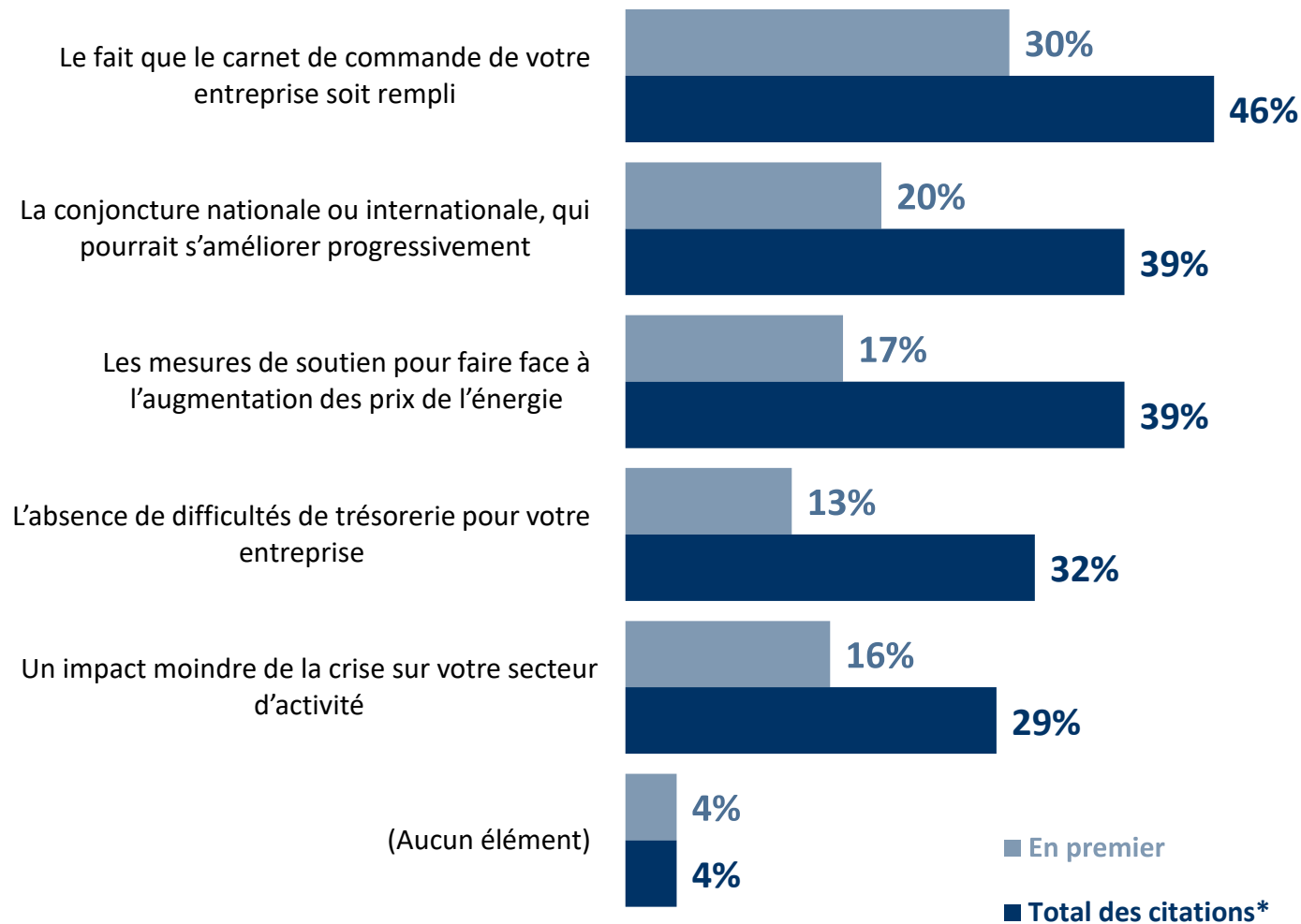
29%

15%

15%

Les principales raisons d'optimisme pour les mois qui viennent

QUESTION : Et à l'inverse, quels éléments pourraient vous donner des raisons d'espérer quant à la situation économique ?



Rappel Août 2022
Total des citations

47%
41%
NP
36%
32%
3%

NP : item non posé

* Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

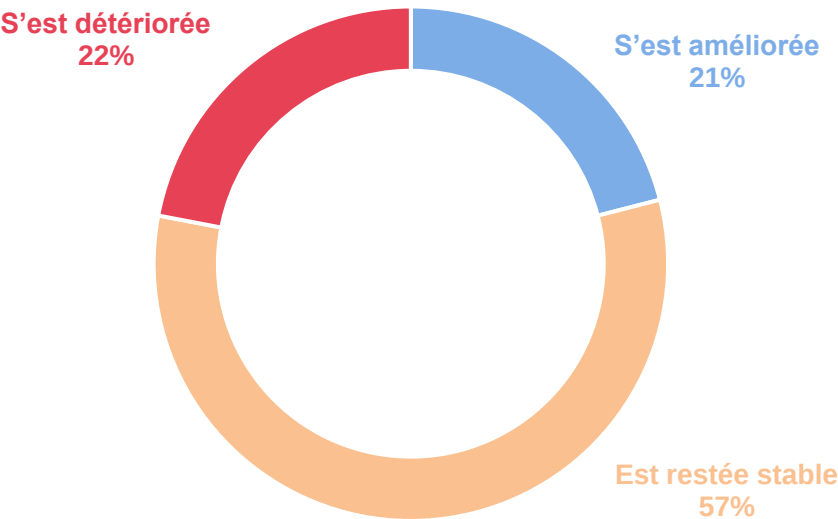
B

Situation de l'entreprise et perspectives



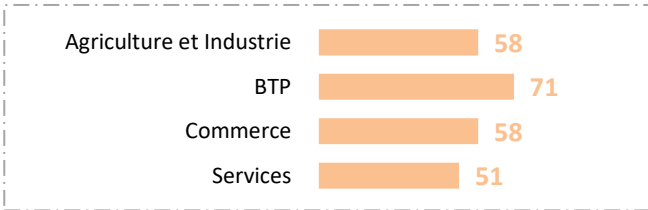
L'évolution de la situation financière de l'entreprise par rapport à l'an passé

QUESTION : Par rapport à l'année dernière, diriez-vous que la situation financière de votre entreprise s'est améliorée, s'est détériorée ou est restée stable ?

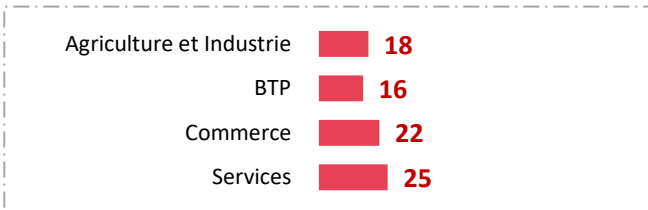


Secteur d'activité principal

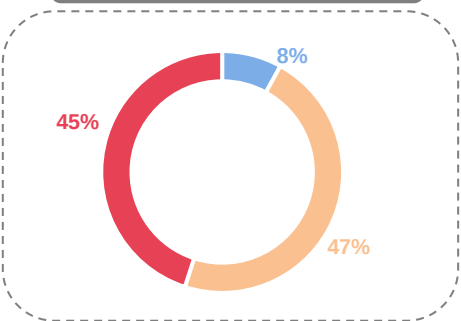
Focus : Est restée stable



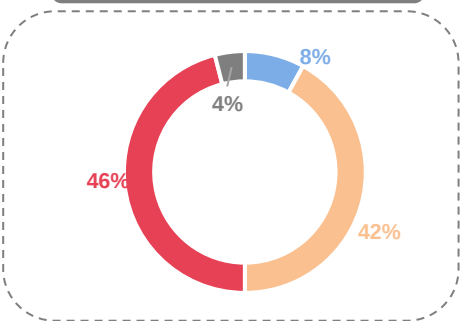
Focus : S'est détériorée



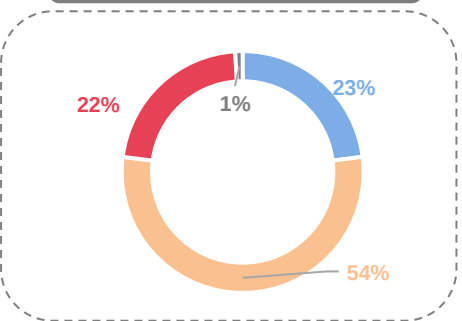
Rappel Août 2020



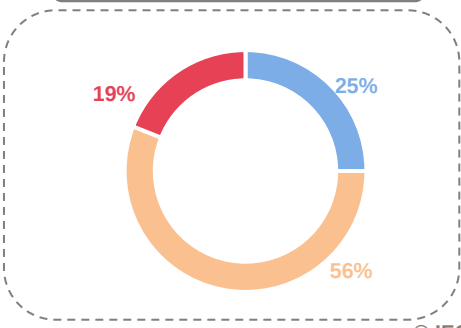
Rappel Décembre 2020



Rappel Juin 2021

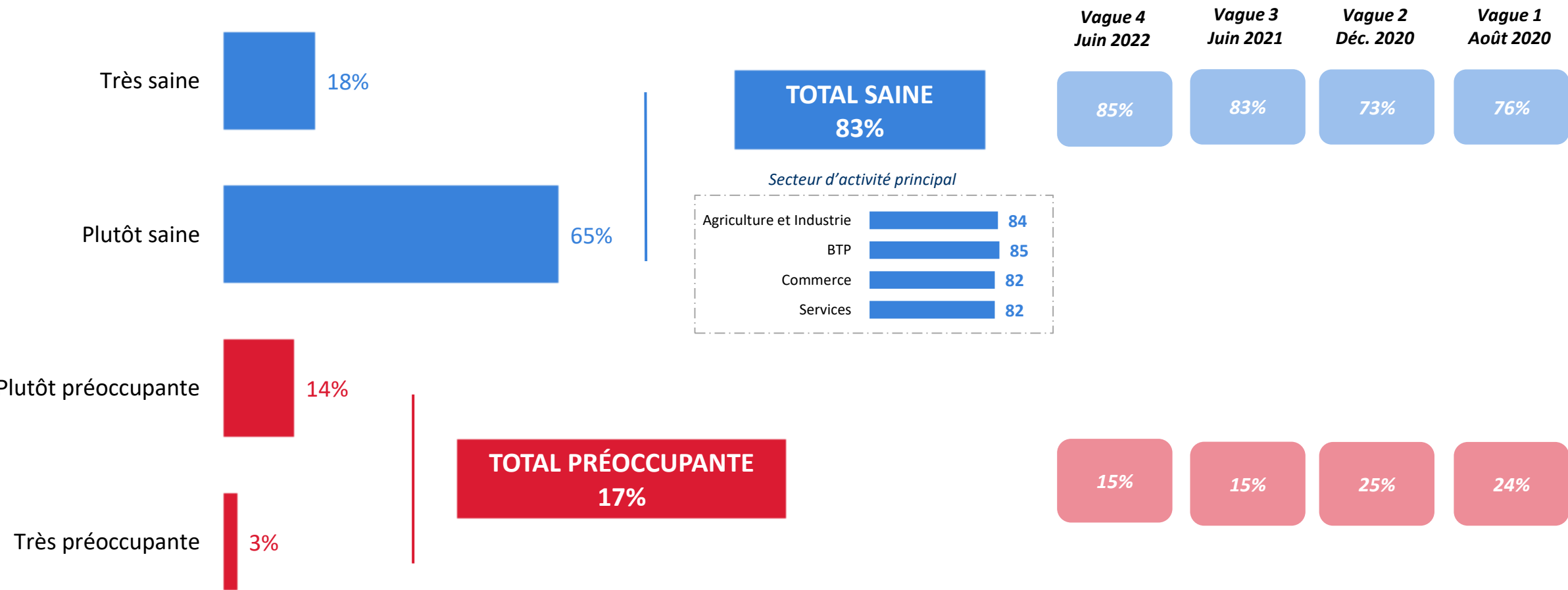


Rappel Août 2022



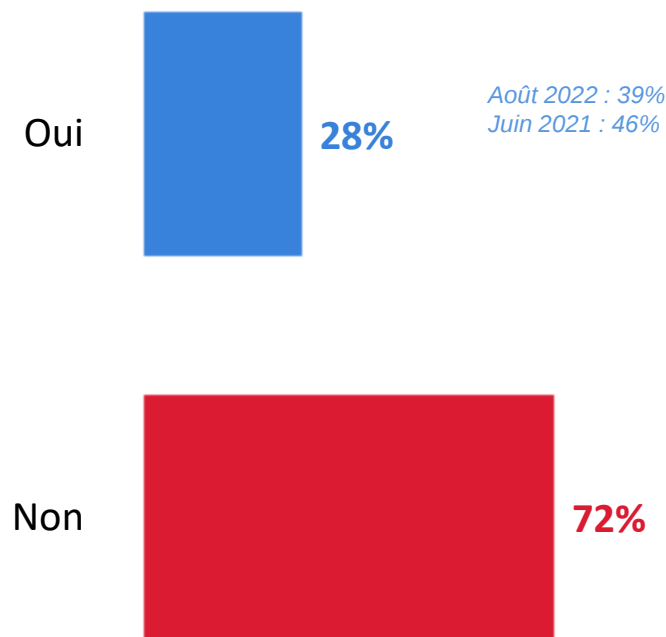
L'évaluation de la situation financière actuelle de son entreprise

QUESTION : Actuellement comment jugez-vous la situation financière de votre entreprise ? Diriez-vous qu'elle est...



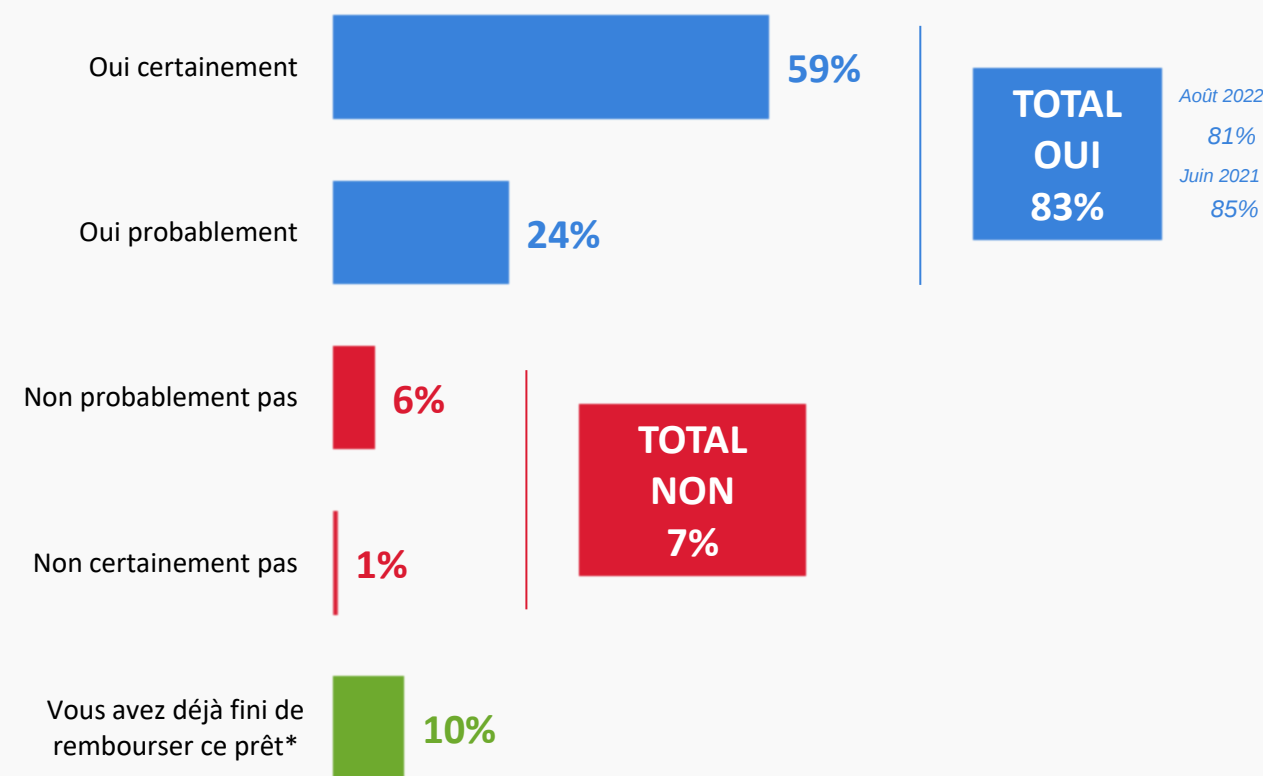
La souscription à un prêt garanti par l'Etat et la confiance dans sa capacité à le rembourser à échéance

QUESTION : Avez-vous souscrit un prêt garanti par l'Etat ?



QUESTION : Pensez-vous pouvoir rembourser ce prêt à échéance ?

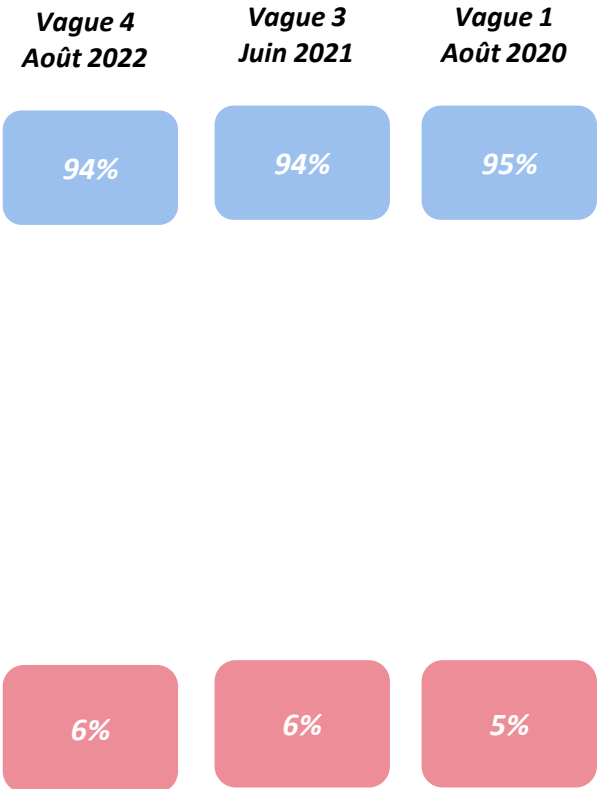
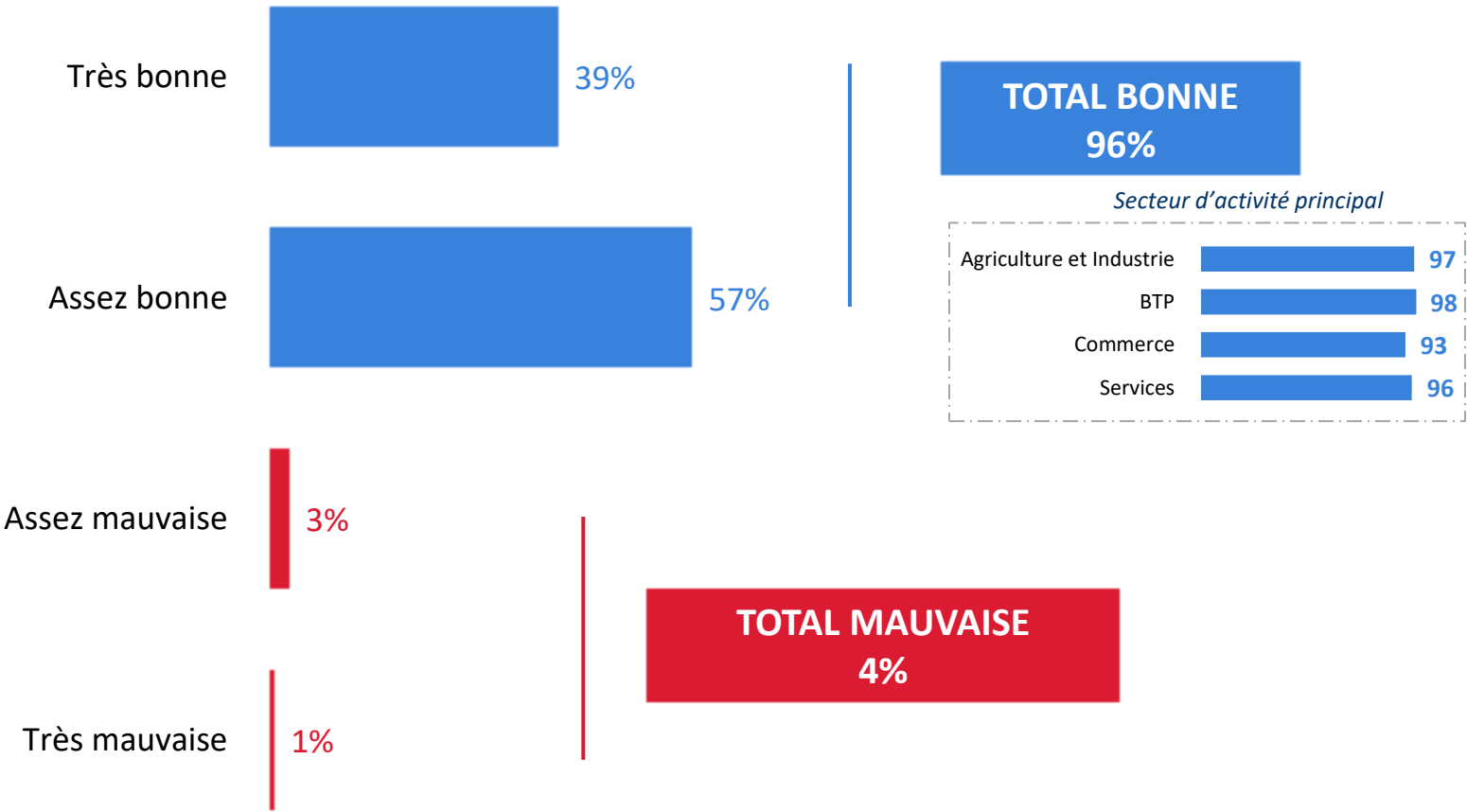
Base : Question posée uniquement à ceux ayant souscrit un prêt garanti par l'Etat, soit 28% de l'échantillon



* Item formulé « Déjà remboursé » en 2021

L'évaluation de la qualité du dialogue social dans son entreprise

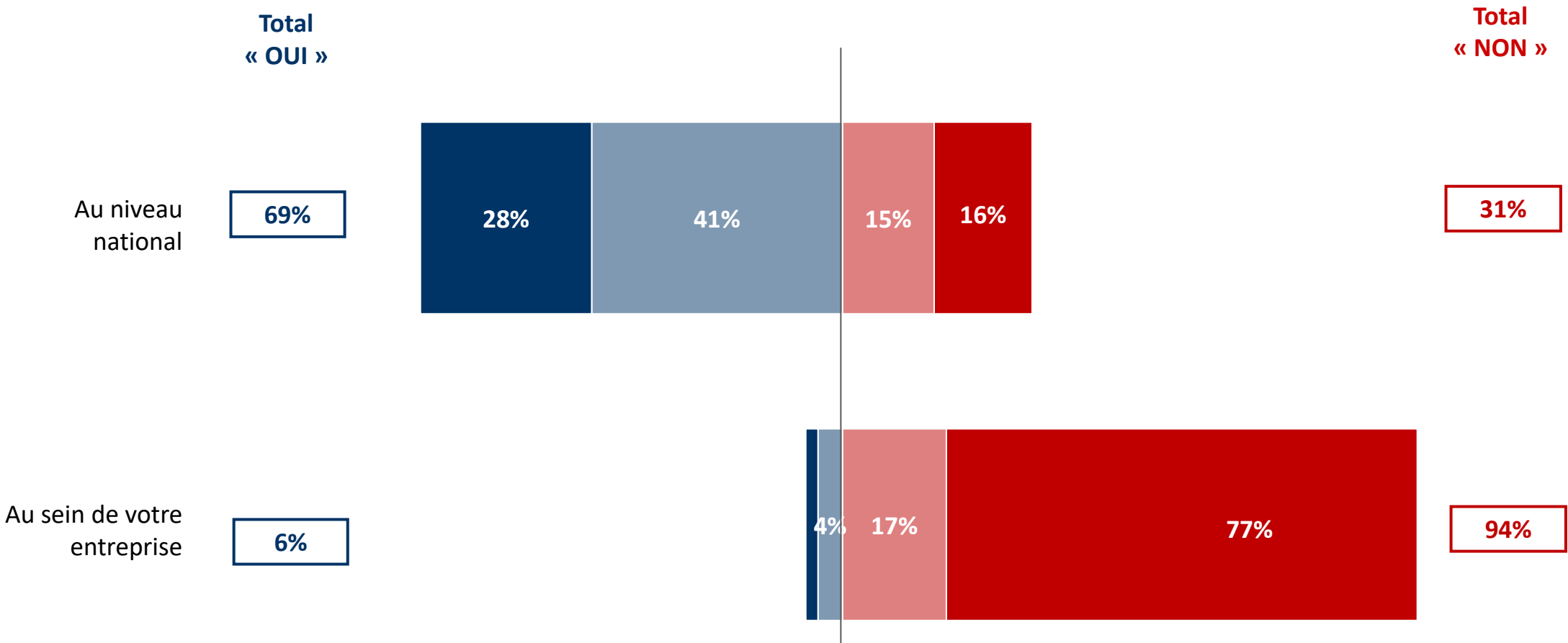
QUESTION : Dans votre entreprise, comment évaluez-vous la qualité du dialogue social ?





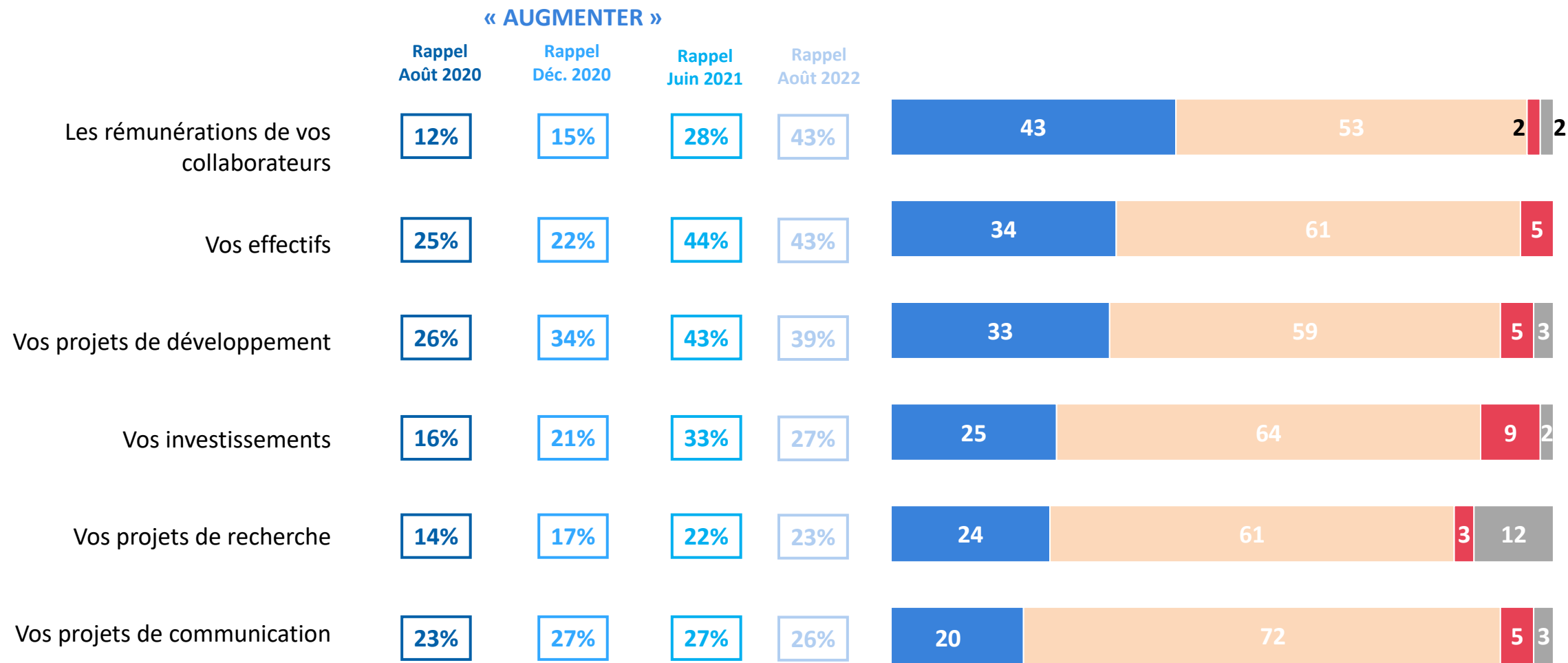
La crainte de mouvements sociaux dans les semaines à venir

QUESTION : Redoutez-vous des mouvements sociaux dans les prochaines semaines... ?



L'intention de faire évoluer certains éléments de l'activité de l'entreprise

QUESTION : Dans les mois qui viennent, concernant les éléments suivants, avez-vous l'intention de ?



■ Augmenter ■ Ne rien changer ■ Réduire ■ Non concerné